

15 MILLIONS D'EUROS EN EQUIPEMENTS POUR LE FOOTBALL AMATEUR

Le Comité Exécutif de la Fédération Française de Football a acté la mise en place d'un plan de soutien matériel d'un montant total de 15 millions d'euros à destination des clubs amateurs, afin de les soutenir dans leur reprise d'activités lors du démarrage de la saison 2021-2022.

Ce plan d'aides de la FFF porté avec la Ligue du Football Amateur sera destiné aux 13 000 clubs amateurs. La fourniture de ces équipements se déroulera de la manière suivante :

- Distribution de bons d'achat aux clubs amateurs qui disposent d'une école de football d'une valeur de 500 à 5 000 euros par club, en fonction du nombre de licencié(e)s, utilisables directement sur la plateforme footamateur.fff.fr. Ces bons seront distribués et activés en juin.
- **Distribution de dotations Nike gratuites** destinées à tous les autres clubs amateurs.
- Facilité et rapidité de livraisons à domicile ou en points relais à partir de juillet.

Cette aide vient conforter le plan de solidarité déjà mis en place en juin 2020 (30 M€) et le budget consacré au football amateur (86 M€) pour la saison 2021-2022 que la FFF a maintenu en dépit du contexte de crise sanitaire et de ses conséquences économiques.

Paris. le 11 mai 2021